

La Voix du 39 Syndicat

Pour l'égalité, il n'y a que l'école publique !

Édito :

Pendant que le gouvernement nous explique comment gérer notre éco-anxiété, 98 000 ha de forêt sont partis en fumée en France.

Pendant que l'absence de transition écologique coûte selon l'INSEE 10 à 15 milliards d'euros, le gouvernement s'apprête à faire 4 milliards d'économies, principalement sur les APL et les familles monoparentales. Mais toujours pas question de taxer les riches.

Pendant que 43 % des cours d'eau sont en rupture d'écoulement ou à sec, l'agro-industrie obtient sa « loi d'urgence agricole », qui permet d'utiliser des traitements cancérigènes, de s'accaparer l'eau potable et de détruire plus facilement les zones humides.

Pendant qu'on traverse des canicules avec une surmortalité estimée à 10 000 personnes, le gouvernement augmente de 40 % le plafond des franchises médicales pour économiser sur le dos des malades (le budget militaire lui, a augmenté de 6,7 milliards).

Pendant que le chômage atteint le record de 8,3 %, les grandes entreprises reçoivent 211 milliards d'euros d'aides publiques sans contrepartie.

Pendant que la communication ministérielle fait croire au grand public qu'un-e enseignant-e gagne plus de 3 000 euros par mois (moyenne liée au vieillissement du corps enseignant), elle ne dit pas que depuis 2010 l'inflation a augmenté de 27 % alors que les salaires des fonctionnaires augmentaient de 14,6 %.

Et toujours et encore pendant ce temps-là, des classes ferment, les AESH sont sans statut et mal rémunérés, les PsyEN, les remplaçant-es manquent, les RASED sont exsangues. Difficile de ne pas avoir envie de repli sur soi, de politique de l'autruche. Or cette année, nous avons des échéances cruciales à venir : les élections présidentielles et professionnelles. Dans l'une comme dans l'autre, la FSU et la FSU-SNUipp,

ont un rôle à jouer en tant que syndicats de transformation sociale. Il va de notre responsabilité syndicale de continuer à affirmer haut et fort que jamais le RN et les extrêmes droites ne seront une solution à l'ensemble des problématiques sociales et sociétales et qu'un autre projet de société est possible. La FSU-SNUipp, localement comme nationalement, continue de s'engager pour un autre projet.

Du **3 au 10 décembre**, les agent-es de la Fonction Publique seront appelé-es à voter pour élire leurs représentant-es des personnels dans les instances de « dialogue social » de l'Éducation Nationale. **Voter pour la FSU-SNUipp, la FSU et se syndiquer**, c'est revendiquer le renforcement des services publics, avec un service public d'éducation fort à même de répondre aux besoins des personnels en termes de conditions de travail, de salaires et à ceux de nos élèves. C'est permettre à la FSU-SNUipp 39 de continuer à vous accompagner collectivement et/ou individuellement dans votre quotidien d'enseignant-e, de psychologue ou d'AESH pour faire reconnaître et avancer vos droits et revendications. C'est aussi permettre l'organisation de moments collectifs tels que des RIS, stages syndicaux, tours des écoles, moments essentiels de rencontres pour construire collectivement nos mandats syndicaux et l'école émancipatrice que nous voulons.

Tous ces sujets seront centraux **mardi 29 septembre**, jour de grève unitaire pour la Fonction Publique (voir article pages 2/3). Grève qu'il nous faut réussir et sûrement amplifier par d'autres actions et mobilisations, si l'on ne veut pas subir un énième démantèlement des services publics, toujours plus sacrifiés à l'aune des politiques austéritaires.

Le 29 septembre, toutes et tous ensemble pour défendre nos services publics !

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°CPPAP : 0430 S 07329 - Prix du numéro : 0,80€

n° 283 déposé le 27/08/2026

Sommaire :

Page 1 : Édito

Pages 2 et 3 : Budget et école rurale

Page 4 : Bâti scolaire et climat

Page 5 : Fonctionnement et direction d'école/TR-TRS

Page 6 : ASH

Pages 7-8 : Fonctionnement de la section FSU SNUipp 39

Encart : Bulletin de synd

À l'intérieur :

Une affiche A3 pour la salle des maîtres-ses avec les consignes et l'agenda des RDV de la FSU-SNUipp 39

L'École publique ne peut plus attendre : des moyens à la hauteur des besoins !

Dans le premier degré, ce sont 1 891 postes qui sont sacrifiés dans les écoles à la rentrée 2026. La baisse démographique justifiant les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale. Le raisonnement paraît simple : moins d'élèves impliquerait moins de besoins d'enseignant-es. Pourtant, cette logique comptable ne résiste pas à la réalité du terrain.

Car la démographie ne dit rien des besoins éducatifs. L'école publique continue de faire face à des défis majeurs. Dans les comparaisons internationales, la France conserve un taux d'encadrement moins favorable que celui des pays comparables. Les retards d'investissement se sont accumulés, les besoins demeurent considérables face aux difficultés scolaires persistantes et à la dégradation des conditions de travail.

L'enjeu est aussi celui de l'égalité. Dans de nombreux territoires ruraux ou dans les quartiers populaires, la baisse démographique fragilise d'abord les écoles publiques et menace la présence d'un service public d'éducation de proximité. Dans le même temps, les inégalités sociales et scolaires demeurent fortes et la ségrégation entre établissements continue de peser sur la réussite des élèves.

Pour la FSU-SNUipp, la baisse démographique doit donc devenir un levier de transformation de l'école. Elle ouvre des marges de manœuvre inédites. Selon les projections, le nombre d'élèves devrait continuer de diminuer dans les années à venir. Deux choix sont alors possibles : poursuivre les suppressions de postes ou utiliser cette évolution pour améliorer durablement l'école publique.

C'est ce second choix que défend la FSU-SNUipp. Réduire les effectifs par classe, reconstruire les RASED, renforcer le remplacement, développer l'école inclusive, créer un vrai statut pour les AESH, améliorer les décharges de direction, recréer des

postes de « Plus de maître-ses que de classes » et redonner du temps au travail collectif constituent autant d'investissements utiles pour la réussite des élèves.

Car l'enjeu n'est pas seulement quantitatif: il s'agit également de transformer le travail à l'école. Les enseignant-es subissent une intensification constante de leur activité, une multiplication des prescriptions institutionnelles et un manque chronique de temps pour coopérer, construire des projets ou travailler collectivement à la réussite des élèves. La baisse démographique peut aussi permettre d'engager une autre organisation du travail.

À l'heure où se prépare le budget de l'Etat pour 2027, la rentrée doit être l'occasion de porter un véritable plan d'urgence pour l'École publique.

De l'argent, il y en a

Dans l'actualité de cet été (gestion des incendies, gestion de l'eau, violences faite aux enfants et aux femmes, santé mentale de la jeunesse, saturation des urgences, etc), les évènements ont été présentés comme inéluctables ou relevant de responsabilités individuelles. Le caractère systémique, politique des causes n'a jamais été assumé par nos gouvernants. Ils en sont pourtant responsables par leur volonté politique, et sont aussi les héritiers des choix de leur camp.

Car pendant qu'ils organisent le délitement des services publics, ils offrent la part du gâteau à leurs amis investisseurs, actionnaires de domaines qui relèvent du bien commun.

Ils refusent une meilleure répartition des richesses par exemple avec la taxe Zucman. Ils refusent une politique fiscale plus juste, mais leurs amis du CAC 40 reçoivent des fonds publics via les aides aux grandes entreprises sans contrepartie (211 milliards d'euros d'après le rapport du Sénat, 2267 dispositifs d'aides sans vérification de leur utilisation, v

compris à des entreprises qui contribuent au réchauffement climatique). Dans l'éducation, le libéralisme a offert aux officines privées le marché très lucratif de l'enseignement supérieur en toute légèreté (sans contrôle) pendant qu'il dézinguait le secteur public : IUT, universités... Résultat : augmentation de la ségrégation scolaire.

Dans les premier et second degrés, suite à plusieurs lois favorables à ses intérêts, le secteur privé sous contrat est financé à minima à 75 % par l'argent public, les collectivités locales décidant parfois de donner plus. Dans le premier degré, nous ne comptons plus le nombre d'écoles privées hors contrat qui fleurissent et qui bénéficient de subsides déformés via la Fondation pour l'École, reconnue d'utilité publique. Cette fondation qui partage des affinités idéologiques avec l'extrême droite, a permis ainsi de multiples installations d'écoles confessionnelles parfois intégristes.

Plus largement le désinvestissement des gouvernements libéraux dans les services publics crée ou aggrave les crises au détriment du plus grand nombre et au bénéfice de la minorité ultra riche.



L'École publique ne peut plus attendre : des moyens à la hauteur des besoins !

Dans l'action et en grève dès le 29 septembre :

Nous devons peser de toute notre force de citoyen·ne, de militant·e pour ne pas laisser faire, pour exiger un autre budget pour les services publics. Nous devons mettre à jour ce projet politique à l'œuvre qui se sert de la peur et l'autoritarisme comme écran de fumée quitte à sacrifier l'école, la santé, l'eau et même la sécurité civile...

La date du 29 septembre doit être une date forte de mobilisation en ce début d'année afin de mettre la pression contre le démantèlement des services publics, toujours plus sacrifiés à l'aune des politiques austéritaires.

Faire grève le 29 c'est refuser l'inéluctable, résister et revendiquer un autre modèle social. Alors toutes ensemble pour défendre nos services publics.

En renonçant à plus de contribution



fiscale des plus riches, le gouvernement fait le choix de brandir la culpabilisation des masses, qui devront s'occuper de la dette et renoncer à leurs services publics. Lorsque nous

demandions où étaient les euros sensés financer les postes de l'école inclusive, le DASEN du Jura nous a lui-même renvoyé à la dette, sur un ton culpabilisant. Et oui la dette c'est nous, c'est vous, mais pas Monsieur Arnault ni nos ministres successifs de l'économie. Nous devons rembourser la dette et tant pis s'il faut sacrifier un meilleur accueil de toutes les élèves ! A-t-on répondu la même chose à la protection de la jeunesse, à la justice exsangue qui n'étaient pas en capacité d'éviter les drames ? Oui sans doute, car le libéralisme ne fait pas de sentiment.

Sur tous ces fronts communs, l'état du pays, les conditions de vie du plus grand nombre dépendent bien de choix politiques. Depuis 2000 la part du PIB consacrée au budget de l'Éducation Nationale n'a cessé de décroître, contrairement à ce que nous entendons partout.

Nous ne voulons plus subir année après année, les mêmes logiques de casse du service public sans être entendues. Fermetures de classes en série, disparition des instances paritaires, injonctions permanentes, manque de moyens pour les AESH, les RASED, l'inclusion... : partout les personnels ont le sentiment d'être abandonnés et sommés d'encaisser sans broncher.

Dans de nombreux territoires ruraux, principalement en période de carte scolaire, collègues et parents mobilisés défendent l'existence même de leur école face aux mairies, aux DASEN, aux logiques comptables ou

encore aux projets de l'extrême droite de Stérin. Résister ne peut plus reposer uniquement sur quelques un·es d'entre nous isolés et épuisés. Levons-nous ensemble !



A celles et ceux, qui pensent que l'extrême droite nous sauvera, répondons par leur vote à l'assemblée et l'analyse de leur programme économique : plus d'argent au privé, pas de taxe Zucman, pas de budget pour lutter contre le réchauffement climatique, jeu de séduction avec le MEDEF. Et dans le même temps : réduction des libertés, lois de ségrégation, police toute puissante... Bref : le macronisme en plus brun. Aucun de nous ne sera gagnant·e dans ce projet obscurantiste. Encore moins l'école et sa fonction d'émancipation, de formation de citoyen·es éclairés.

C'est bien cette école qu'il nous faut défendre partout et pour tous·tes.

- Pour aider les personnels à construire ensemble des analyses solides, des argumentaires efficaces et des formes de mobilisation capables de tenir dans la durée,
- Pour s'opposer au prochain budget austéritaire du gouvernement,
- Pour faire vivre nos écoles publiques partout et occuper le terrain des campagnes contre la poussée clientéliste de l'extrême droite

La FSU SNUIPP 39 vous invite **le 8 octobre 2026** à son congrès
**«Faire vivre l'école en milieu rural :
Quels atouts ? Quelles organisations ? Quels moyens de résistance ?»**

Bâti scolaire et réchauffement climatique : il y a urgence !

Les épisodes de canicule de fin d'année ont percuté les écoles, avec fin juin, plus de 90% de la population hexagonale concernée par une vigilance rouge ou orange. Encore une fois, rien n'avait été anticipé malgré les alertes. La FSU-SNUipp demandait depuis plusieurs années le financement d'un plan de rénovation thermique des établissements qui permette aux municipalités de respecter des contraintes qui ne soient pas celles du moindre coût mais celle du bien-être des élèves et des enseignant-es. Elle réclamait des mesures de cadrage permettant une communication claire des consignes d'urgence. Enfin, présente dans l'Alliance Écologique et Sociale (AES), elle milite de longue date pour que la question écologique soit au cœur de la politique publique et non pas le premier budget qu'on rabote lorsqu'il faut renflouer la dette.

Dans le Jura, la FSU-SNUipp 39 a tenu une conférence de presse sur cette gestion déplorable, depuis l'inaction gouvernementale en matière d'écologie, jusqu'à la désorganisation locale.

Lors de la réunion de la F3SCT de juin, elle a dénoncé cette situation. Le DASEN et ses services, après avoir répondu avec dédain « Tout le monde a chaud ! », ont ensuite argué avoir communiqué en amont sur la possibilité d'aménager les horaires, d'organiser les absences d'élèves avec les parents, de préserver les personnels déjà vulnérables et ceux/celles en passe de l'être en attribuant des ASA basées sur la confiance.

La réalité a été toute autre : aucune communication réelle sur ces points, enseignant-es dissuadé-es de rédiger des fiches SST, incité-es à prendre un arrêt maladie (payant d'une journée de carence l'inconséquence de leur administration)...

Est-ce vraiment la même canicule pour ceux qui, dans les classes, gèrent seul-es une situation inacceptable sans aucun soutien, que pour ceux qui affirment, droit-es dans leurs bottes, avoir respecté les procédures depuis leur bureau, loin des souffrances et du chaos des écoles ?

Pour un cadre protecteur, collectif et national

Le plan « vague de chaleur » ne répond pas aux risques qu'encourt la population. Refuser de prendre des mesures de protection collective, c'est individualiser les responsabilités et donc individualiser les risques. La FSU-SNUipp a réclamé des mesures générales adaptées au niveau de vigilance, mais le ministère a laissé se multiplier des réponses locales hétérogènes sans cadre national clair, créant incompréhension, danger et tensions. Pourtant, la protection des personnels et des élèves ne peut pas dépendre du courage individuel, du bon vouloir local ou de la capacité d'un-e IEN à bricoler dans l'urgence. C'est bien au ministère et aux préfets de prendre leur responsabilité.

Un Etat qui n'assume pas ses responsabilités

Depuis la canicule de 2003 rien n'a vraiment changé : aucune politique publique ambitieuse n'a été menée malgré les alertes de la communauté scientifique sur la multiplication, l'allongement et l'intensification des épisodes de chaleur extrême. Pourtant, les écoles demeurent largement inadaptées à ces nouvelles réalités climatiques : isolation insuffisante, dispositifs d'aération défaillants, stores hors d'usage, manque de points d'eau, cours bétonnées, sans ombre...

De plus, l'État employeur n'assume pas ses responsabilités de protection des personnels.

Une situation qui aggrave les inégalités

Cette responsabilité de l'État est d'autant plus importante que les métiers de l'Éducation Nationale sont massivement féminisés. Les professeur-es des écoles sont à 85 % des femmes et les AESH à 94 %. Le récent rapport d'Oxfam France sur les conséquences sanitaires du changement climatique montre que les femmes sont particulièrement exposées aux risques cardiovasculaires liés aux fortes chaleurs.

Les enfants figurent eux aussi parmi les populations les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique. Et le même rapport d'Oxfam

rappelle que le risque de surexposition aux fortes chaleurs est dix fois plus faible dans les quartiers les plus favorisés que dans les quartiers les plus défavorisés.

Un plan d'urgence pour le bâti scolaire

Cette situation chaotique résulte de décennies de sous-investissement, dans les services publics comme dans l'écologie. A rebours des choix gouvernementaux, il y a urgence à adopter un véritable plan de rénovation du bâti scolaire garantissant des investissements supplémentaires.

L'AES a chiffré son coût à 5 milliards d'euros par an pendant 10 ans : un objectif parfaitement atteignable en imposant davantage les grandes entreprises et les plus riches, principaux responsables de la pollution et du réchauffement climatique. Pour la FSU-SNUipp, investir dans la rénovation écologique des écoles, c'est protéger la santé des élèves et des personnels, réduire les inégalités territoriales et de genre et garantir la continuité du service public d'éducation, mais aussi atténuer l'empreinte écologique de l'Éducation Nationale. C'est offrir aux générations futures un cadre protecteur et participer par des actions concrètes à l'engagement de l'ensemble de la société face à l'urgence écologique.

Pour échanger, créer du collectif autour de cette question, l'a FSU-SNUipp 39 organisera au printemps

**un stage sur l'écologie intitulé
« Quelles trajectoires climatiques pour la France ?
Quelles conséquences pour l'école ? ».**



Direction d'école : une évolution managériale à rebours des besoins

Alors que les collègues en charge de la direction d'école réclament depuis des années du temps et un allègement des tâches, le ministère a publié un nouveau référentiel métier sur la direction d'école (BO du 21/05/2026) applicable dès cette rentrée. Son mot d'ordre : PILOTAGE PÉDAGOGIQUE.

Recueil des compétences attendues dans l'exercice des fonctions de direction d'école, il sert de base à la formation et à l'évaluation spécifique des directeur-ices.

La direction d'école devient responsable du pilotage pédagogique de l'école. De nouvelles responsabilités lui sont données, qui contribuent à l'isoler de l'équipe pédagogique. Par exemple : *"le directeur d'école s'assure que les enseignants et les familles ont des échanges réguliers sur les progrès des élèves et leur comportement."*

Dans le même temps, sous couvert de "renforcer" les directions, le ministère publie un décret permettant aux directeur-ices de saisir directement le DASEN pour demander le changement d'école d'un élève lorsque le comportement d'un membre de sa famille « compromet gravement le fonctionnement de l'école ».

Ce texte place les directeur-ices en première ligne, les charge d'une responsabilité supplémentaire, tout en les isolant de la chaîne hiérarchique qui jus-

qu'ici, assurait une forme de protection institutionnelle. Il s'inscrit dans une tendance inquiétante : faire d'elles/eux des "chefs" d'établissement, sans leur donner les moyens, ni les garanties, ni la protection nécessaires.

Le projet d'école change de philosophie. Ainsi, les parents d'élèves et les collectivités territoriales contribuent à son élaboration : il est *"fondé sur l'analyse des principaux résultats de l'école aux évaluations nationales, sur l'ensemble des évaluations menées par l'équipe pédagogique et sur les préconisations de l'évaluation de l'école"*.

Ce texte demande aussi que les directrices/teurs présentent au conseil d'école les résultats aux évaluations nationales. Ceci constitue un maillon de la chaîne destructrice de la liberté pédagogique, des principes d'égalité et plus largement de l'école publique, par les évaluations. Ce rendu public des résultats à des évaluations dont on rappelle que le contenu et les modalités sont contestés par une majorité de la recherche et des syndicats enseignants, ouvre la voie vers une mise en concurrence des écoles, la défiance des parents, la casse de la carte scolaire et le rétrécissement des espaces d'apprentissage aux seuls domaines évalués qu'il faudra bachoter sous peine de se faire taper sur les doigts, tant pis si cela n'a aucun sens, tant pis pour le reste.

La FSU SNUipp appelle les Conseils des maîtres-ses, les directions à résister à cette injonction qui constitue clairement un exemple d'appel à participation au sabotage de l'école publique.

Continuant à revendiquer fortement son opposition à ce projet de pilotage managérial lors des GT avec le ministère, la FSU-SNUipp a obtenu que la mention de concertation de l'équipe pédagogique soit ajoutée pour toute prise de décision (ce qui n'était pas le cas dans la version initiale du référentiel métier).

Par ailleurs, la FSU-SNUipp a également obtenu que la direction d'école n'ait pas la responsabilité de trouver une solution de remplacement en cas de collègue absent, ce qui reste la prérogative de l'IEN. Malgré cela, elle reste opposée aux changements induits par ces textes et par la loi Rilhac dans la fonction de direction, et en particulier dans les aspects managériaux qui sont introduits.

Tout au long de l'année, nous avons été interpellé-es par des directeur-ices et des collègues se disant isolé-es face à des injonctions toujours plus importantes et à cette demande de pilotage forcé.

Afin de sortir de cet isolement et de voir collectivement comment résister et recréer du collectif dans les équipes, nous vous invitons à participer à notre RIS sur le fonctionnement et la direction d'école

Jeudi 12 novembre 2026
ouverte à toutes et tous quelle que soit votre fonction

TR/TRS

Lors de la RIS du 11 juin 2026, nous avons recueilli les témoignages de plusieurs collègues TR et TRS sur leurs conditions de travail. Il en est ressorti une grande fatigue particulièrement inédite cette année.

Les remplacements hors circonscription se multiplient, pour des temps de trajet atteignant parfois 1h30 aller, y compris pour des remplacements longs. Les collègues n'ont constaté aucune anticipation des services pour les remplacements de longue durée. En conséquence, les remplacements ne sont soit pas assurés soit assurés dans la discontinuité. Le tuilage devenant impossible a fortiori dans l'ASH.

En fin d'année, certain-es TR ont été fréquemment affecté-es sur des remplacements de décharges de direction, faisant apparaître au grand jour le besoin criant de TRS.

Parallèlement, un nouveau module de gestion des remplacements a été déployé sur l'ensemble des circonscriptions au dernier trimestre, non sans dysfonctionnements et interrogations (pour les administratifs comme pour les collègues) notamment sur les conditions de versement de l'ISSR. Ces évolutions ont exigé une vigilance accrue de la part des collègues. Si l'administration avait garanti que rien ne changerait pour la fin d'année 2025-2026, nous aurons plus que jamais besoin de vos retours cette année afin que les textes en vigueur restent la seule référence.

Aussi nous vous invitons toutes et tous à notre RIS TR / TRS **Mercredi 04 novembre 2026** pour dresser un bilan de la première période et partager les vécus du terrain. (lieu/horaire à venir)

Ces informations pourront être utiles dans nos échanges avec le DASEN, nous permettant de mettre en avant des revendications pour améliorer les conditions de travail de toutes.

AESH, enseignement spécialisé : quelle rentrée ?

Les groupes de travail ministériels des 20 mai et 15 juin consacrés aux AESH n'ont pas apporté les réponses attendues. Alors que les AESH exercent un métier essentiel à la scolarisation des élèves en situation de handicap, tout en étant maintenues dans la précarité. Le ministère privilégie une évolution des missions plutôt que la création d'un véritable statut : création d'«assistants d'accessibilité», développement du rôle des AESH référent-es, missions de coordination ou d'appui à l'inclusion. Donc rien qui ne soit directement au service des élèves.

Cette perspective est inacceptable. Les compétences mobilisées, les responsabilités exercées et le rôle dans la réussite de l'inclusion scolaire justifient la revendication de la FSU-SNUipp : création d'un corps de catégorie B avec des obligations réglementaires de service spécifiques. Un temps plein doit correspondre à un maximum de 24 heures hebdomadaires d'accompagnement d'élèves, complété de 3 heures pour les missions connexes.

Cette revendication reconnaît le travail réel des AESH et permet de sortir d'une situation où une partie importante de l'activité demeure invisibilisée. Elle prend en compte l'intensité des gestes professionnels quotidiens ou plus ponctuels : observation, adaptation permanente, coopération avec les équipes, soutien à l'accès aux apprentissages et à l'autonomie des élèves, préparation, coordination avec les équipes pédagogiques, ESS, relations avec les familles, suivi des PPS, formation continue, échanges professionnels...

À l'heure où le ministère envisage de redéfinir les missions des AESH, la FSU rappelle qu'il ne peut y avoir d'École inclusive ambitieuse sans reconnaissance statutaire de tous les personnels qui la rendent possible.

Dans le Jura, la gestion des personnels AESH par les PAS n'augure rien de bon malgré le mantra de l'administration qui rappelle que : « Les changements seront à la marge, pas d'inquiétude à avoir ». La FSU-SNUipp 39 n'a eu de cesse de s'opposer à ces changements de secteurs synonymes de dégradation des conditions de travail. La DSDEN s'est entêtée et des modifications de secteurs sont effectivement prévues pour certains personnels. Mais rien n'était acté fin juin et les AESH n'ont pas reçu à ce jour les avenants à leur contrat le cas échéant, ni même aucune information à une semaine de la rentrée. Bref, improvisation et mépris des personnels à l'œuvre.

La FSU-SNUipp ne lâche pas la lutte et invite tou-tes les AESH qui seraient envoyés dans une école ne figurant pas sur leur ancien PIAL à nous contacter et à ne pas signer l'avenant immédiatement (iels disposent d'un délai d'un mois : nous envoyer la copie, prendre le temps d'évaluer les modifications, l'impact sur les conditions de travail,...).

Ne pas hésiter à nous solliciter en cas de difficultés. Tenons-nous prêt-es à construire des temps d'échanges et de lutte collective en fonction des informations remontées.

Plus globalement, l'enseignement spécialisé pâtit également des dernières nouveautés ministérielles. Le postulat selon lequel « l'accompagnement humain n'est pas une solution qui doit être systématique », souffre du peu d'autres possibilités. Les prises en charge par le RASED ne sont plus privilégiées de fait : le manque criant de postes et de personnels dédiés renvoie les familles vers une externalisation massive. L'instauration des PAS apportée comme LA solution ne peut que complexifier encore les suivis des élèves et l'accès des écoles à l'aide directe. Si la décision du ministère d'inclure à 75 % les enfants avec une notification MDPH est certes louable, le faire à

moyens constants ne peut permettre une scolarité de qualité et pire, peut être maltraitant pour tous.tes.

La FSU-SNUipp porte des revendications nécessaires afin de mettre en place une véritable inclusion. Cela ne peut se faire qu'avec des moyens dédiés : formations, personnels supplémentaires, un service médico-social public et des bâtiments adaptés.

Sur ce sujet comme toujours, le besoin de réflexion collective, d'échanges de pratiques, de vécu de classe est indispensable.

C'est pourquoi nous organiserons dans l'année des RIS et des stages autour de la thématique de l'école inclusive en fonction de l'actualité, des besoins du département

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux :

RIS ASH : Mardi 10 novembre
Stage AESH/Enseignant-es :
Mars/Avril 2027
(dans la suite du stage de Dominique CAU-BAREILLE).



La FSU-SNUipp comment ça marche ?

Conseil Syndical (CS) organe décisionnaire

Qui ? Une vingtaine de collègues syndiqué·es du Jura élu·es lors du congrès départemental parmi les enseignant·es, AESH, psy EN, contractuel·les, retraité·es...

Quand ? Tous les mois.

Quoi ? Débattre, organiser les mobilisations, porter les revendications qui seront présentées au Conseil National.

Bureau départemental

Qui ? Un co-secrétariat, un·e trésorier·ère et un·e trésorier·e adjoint·e, ainsi que d'autres collègues désigné·es par le CS.

Quand ? Il se réunit à minima tous les 15 jours.

Quoi ? Organisme d'exécution des décisions du CS.

Conseil National (CN)

Qui ? Les membres de l'équipe nationale et des membres de chaque section départementale.

Quand ? Tous les 2 mois (5 fois par an).

Quoi ? Débattre, élaborer le texte action qui sera la boussole de la FSU-SNUipp pour toute la période jusqu'au CN suivant.



Congrès départemental

Qui ? L'ensemble des syndiqué·es du Jura

Quand ? Tous les 3 ans pour chaque congrès

Congrès départemental bilan vie section : le prochain aura lieu **les 10 et 11 juin 2027**.

Congrès départemental préparatoire au congrès national : Le prochain aura lieu **en 2028**.

Élections professionnelles

Les élections professionnelles auront lieu en décembre pour l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale : enseignant·es, AESH, psychologues, contractuel·les, nous serons toutes et tous concerné·es.

Pour l'École publique et pour nos métiers qu'il faut défendre sans concession, parce que nos droits ne sont pas des options : votez FSU-SNUIPP et imposons ensemble la force du collectif.

Votez du 03 au 10 décembre 2026, vote uniquement par voie numérique

La section de la FSU-SNUipp 39

La section de la FSU-SNUipp 39 est composée d'une équipe de collègues enseignant·es et AESH en responsabilité de classe, TR/TRS... sur une partie de leur temps de service .

Mathilde Chambier, Lucille Déon, Séverine Duparet, Annick Fromont, Patricia Ganneval, Nadine Gasne, Sylviane Hoarau, Christophe Remandet, Séverine Rivier, Jérôme Biro, Isabelle Goudot , Frédérique Blanc disposent de temps ponctuels ou réguliers pour vous accompagner et aider dans vos démarches, pour être à l'écoute des difficultés rencontrées par les équipes enseignantes au quotidien, pour proposer des moments d'échanges et de rencontres (RIS, commissions, stages, tours des écoles, conseils syndicaux), afin de siéger dans les instances pour défendre tous les collègues et toutes les écoles, pour aider à faire vivre nos droits, pour se mobiliser pour une autre société et défendre le service public et laïque d'éducation...

Cette année, **Mallorie Cousson**, en poste à l'école maternelle Jacques Prévert, aura uniquement une décharge FSU-SNUipp nationale.

L'équipe de la FSU-SNUipp 39 présente à la section chaque semaine



Mathilde CHAMBIER



Lucille DEON



Séverine DUPARET



Annick FROMONT



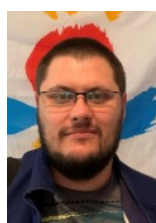
Patricia GANNEVAL



Nadine GASNE



Sylviane HOARAU



Christophe REMANDET



Séverine RIVIER

Pour nous joindre ou venir nous voir...

Quand ? Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Où ? À la section départementale au dernier étage de la **Maison des syndicats, 76 rue St Désiré à Lons-Le-Saunier.**

Qui ? Des personnes déchargées sont présentes. Si vous souhaitez venir nous rencontrer, il est préférable de nous prévenir en amont. Parfois, l'équipe est amenée à être en instance, en tour des écoles ou autre.



Vous pouvez nous joindre:

- Par mail à snu39@snuipp.fr

- Par téléphone au local au **03-84-47-12-64** ou sur le portable de la section pour les urgences hors horaires scolaires au **06-82-94-52-77**. Si nous n'avez pas de réponse directement à votre appel, **envoyez un SMS** afin de nous laisser une trace écrite de votre demande et un-e collègue déchargé-e vous recontactera.

J'adhère au 1^{er} syndicat de l'école publique

Pour défendre nos salaires et nos conditions de travail
Pour être accompagné-e quand j'en ai besoin
Pour soutenir un projet ambitieux pour l'école et pour les élèves
Parce qu'ensemble on est plus fortes !

66% du montant de la cotisation remboursés
sous forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt.

Pensez à votre syndicalisation



FSU - SNUipp

Syndicat National Unitaire des Instituteurs P.E. et P.E.G.C.
76 rue St désiré 39000 Lons le Saunier
Tel : 03 84 47 12 64 Mobile : 06 82945277

Courriel : snu39@snuipp.fr Site internet : <http://39.snuipp.fr>



La Voix du Syndicat

Trimestriel - Directeur de publication :
M. COUSSON, 45 rue de Corcelles 39140 ARLAY
Dispensé de timbrage.

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp du Jura. Conformément à la loi du 08/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp du Jura.